

Classement Meublé de Tourisme



Vendée

Qu'est-ce qu'un meublé de Tourisme ?

Un meublé de Tourisme est une villa, un appartement ou un studio meublé, à l'usage exclusif du locataire, offert en location à une clientèle de passage qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois (3 mois consécutifs maximum au même locataire), et qui n'y élit pas domicile.



Le classement, des avantages

Modération du montant de la
taxe de séjour

Présence et visibilité sur le site internet
de En Vendée

www.vendee-tourisme.com

Meilleure reconnaissance
par les clients.
Gage de qualité et une certification
reconnue.

Possibilité de réduction de l'impôt sur le revenu en attente du décret d'application pour la Loi de Finances 2024.

Procédure de classement

- Visite d'expertise avec contrôle des 133 critères de la grille (Les équipements et les aménagements ; Les services aux clients ; L'accessibilité et le développement durable)
- Gestion du dossier administratif (Grille de classement, transmission du rapport de visite, décision de classement sous 1 mois maximum)
- Proposition de classement définitive dès lors que le demandeur ne l'a pas refusée dans les 15 jours, à compter de la réception. Toute réclamation concernant le classement ou autre motif doit être transmise à nos services.

Pour des renseignements sur les critères de classement, rendez-vous sur le site d'Atout France :
<https://www.classement.atout-france.fr/le-classement-des-meubles-de-tourisme>

Tarifs de la prestation 2024

(Tarifs TTC applicables au 1er septembre 2024, Frais de déplacement compris hors Ile d'Yeu)

Le tarif comprend : la visite d'expertise sur le terrain et la gestion administrative du dossier

Le tarif est en fonction du nombre de pièces d'habitation. Sont comptabilisées comme pièces d'habitation, les pièces de vie et chambre dont la hauteur sous plafond est supérieure à 1,80m.

Studio	160 €
2 pièces	190 €
3 / 4 pièces	210 €
5 pièces et plus	230 €

- Remise pour un deuxième hébergement (même jour, même secteur, même propriétaire) : 30 €
à partir du 3ème hébergement nous consulter
- Renouvellement classement fait par Gîtes de France Vendée en 2018-2019 :
remise de 20 € sur le tarif 2024
- Frais de déplacement Ile d'Yeu : 40 €

VOS CONTACTS

Téléphone : 02 51 47 87 00 - Mail : proprietaire@gitesdefrance85.com



Laetitia LUCAS

Chargée du Développement Commercial

laetitia@gitesdefrance85.com



Julie SIREAU

Chargée de développement

julie@gitesdefrance85.com



Cécile TAL

Directrice

cecile@gitesdefrance85.com

